t développemen

Aux portes de l'Europe : l'Albanie face au défi de la convergence



Sommaire

Résumé p. 5

1. En dépit de la succession des chocs exogènes ces dernières années, l'Albanie se démarque par un cadre macroéconomique stable et résilient p. 6

- 2. Aux portes de l'Europe : l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne insuffle un vaste élan réformateur en Albanie p. 11
- 3. Un modèle de croissance fragile : l'Albanie face au défi de la convergence p. 15

Références bibliographiques p. 22 Liste des graphiques p. 23

Aux portes de l'Europe : l'Albanie face au défi de la convergence

Lucie Châtelain – chatelainl@afd.fr Date de fin de rédaction : 28/08/2025

Résumé: Après quarante-cinq années d'isolement sous un régime communiste totalitaire dirigé par le Parti du travail albanais (1944-1991), l'Albanie a engagé, au début des années 1990, une profonde transition marquée par une forte instabilité politique et économique. Depuis plus d'une décennie toutefois, le pays bénéficie d'une stabilité retrouvée, portée par d'importantes réformes en matière de corruption, de gouvernance et de justice, conduites par le Parti socialiste, au pouvoir depuis 2013.

Ces importantes transformations structurelles ont bénéficié d'un cadre macroéconomique stable et résilient depuis 2019, en dépit de la succession des chocs externes. L'Albanie a ainsi maintenu une croissance dynamique, soutenue par une inflation contenue. Sur le plan budgétaire, les finances publiques ont enregistré des performances notables, permettant une réduction significative du déficit et une diminution sensible de l'endettement public. En parallèle, la consolidation du secteur bancaire s'est poursuivie tandis que la position extérieure du pays s'est renforcée : le solde courant de la balance des paiements s'est amélioré depuis 2023, soutenu par l'essor des recettes touristiques, la vigueur des transferts de la diaspora et l'afflux croissant d'investissements directs étrangers.

L'ouverture formelle des négociations d'adhésion à l'Union européenne en juillet 2022 a enclenché une nouvelle dynamique de réformes structurelles en Albanie. Les pourparlers avancent rapidement. Entre octobre 2024 et novembre 2025, l'ensemble des six clusters de négociation, regroupant les différents chapitres techniques ont été ouverts avec la Commission européenne. Les autorités albanaises ambitionnent de clôturer les négociations en 2027 (soit 35 chapitres), avec comme objectif l'adhésion à l'Union européenne en 2030. Dans un contexte international mouvant et incertain, l'enjeu que représente une adhésion rapide s'avère stratégique tant pour l'Union européenne que pour l'Albanie, mais représente aussi des défis considérables.

Pour autant, le modèle de croissance albanais reste marqué par de profondes vulnérabilités. Sur le plan conjoncturel, il demeure exposé à un risque de spécialisation excessive dans le tourisme, tandis que sur le plan structurel, l'économie est confrontée à une hémorragie démographique persistante, à des gains de productivité limités et à de graves carences en matière de gouvernance. Ces fragilités jettent une ombre sur la trajectoire de convergence du pays, d'autant que le PIB par habitant reste nettement inférieur à la moyenne européenne. Dans ce contexte, l'expérience des États ayant rejoint l'Union européenne entre 2004 et 2013 offre un cadre de comparaison particulièrement éclairant.

Thématique : Macroéconomie

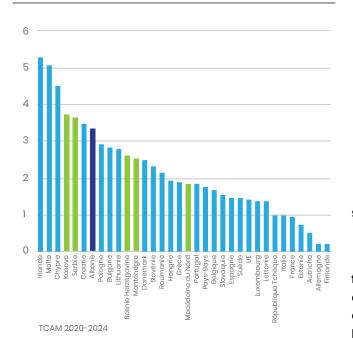
Géographie: Albanie

1. En dépit de la succession des chocs exogènes ces dernières années, l'Albanie se démarque par un cadre macroéconomique stable et résilient

Une croissance économique dynamique depuis 2019

Avec un taux de croissance annuel moyen du PIB réel de 3,3 % entre 2019 et 2024, **l'Albanie a affiché une croissance particulièrement résiliente ces dernières années, malgré trois chocs exogènes majeurs (Graphique 1)**: le tremblement de terre de 2019, la pandémie mondiale en 2020 et la crise énergétique en 2022. En 2024, le taux de croissance s'est établi à 4,0 %, soit le niveau le plus élevé du continent européen, derrière Malte (6,8 %) et le Kosovo (4,6 %). Ce niveau de croissance dépasse non seulement la moyenne enregistrée entre 2008 et 2019 (3 %), mais aussi le rythme de croissance potentielle (3,5 %), en dépit de conditions financières plus tendues, du ralentissement de la zone euro et de la réduction des mesures de relance budgétaire.

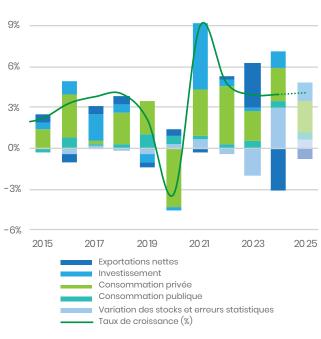
Graphique 1 - Une croissance dynamique à l'échelle du continent et des Balkans



Sources: Eurostat, FMI, calculs AFD.

Orientée vers les secteurs du tourisme et de la construction, la dynamique de croissance est également stimulée par une vigoureuse demande intérieure, portée par l'investissement privé et la consommation des ménages (Graphique 2). Cette dernière a notamment bénéficié de l'importante revalorisation du salaire minimum (de 211 euros début 2019 à 408 euros en 2025) et de la persistance d'importants transferts de la diaspora (4,1 % du PIB en 2024).

Graphique 2 - L'activité est portée par la consommation privée et l'investissement



Sources: Banque mondiale, UE, calculs AFD.

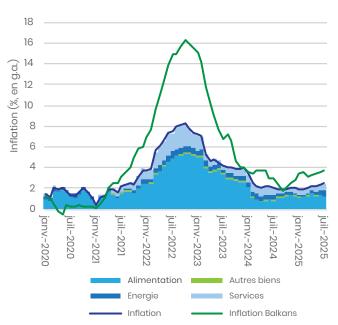
La vigueur de l'activité a par ailleurs été favorisée par une inflation contenue (Graphique 3), en dépit des tensions provoquées par la crise énergétique en 2022, exacerbées par le conflit en Ukraine. Alors que l'inflation atteignait en moyenne 13 % dans les Balkans occidentaux^[1] et 9,2 % dans l'UE en 2022 (moyennes

^[1] Les Balkans occidentaux incluent l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la Macédoine du Nord, le Monténégro ainsi que la Serbie.

en g.a.), l'inflation albanaise est restée à un niveau plus modéré (6,7 % en moyenne), grâce à la dépendance quasi exclusive du pays à l'hydroélectricité et au resserrement progressif de la politique monétaire, le taux directeur ayant progressivement été relevé de 0,5 % en 2021 à 3,25 % fin 2023. Alors que l'inflation s'élevait à 2,5 % en glissement annuel en juillet 2025, les projections visent un retour d'ici 2026 à la cible de 3 % de la Banque d'Albanie (BoA), à mesure que celle-ci assouplira sa politique monétaire (taux directeur abaissé à 2,5 % en juillet 2025).

La croissance économique albanaise devrait rester dynamique en 2025 (prévision de croissance de 3,4 % selon le FMI). À moyen terme, le PIB réel devrait croître à un rythme annuel moyen de 3,5 %. Cette trajectoire sera principalement alimentée par la demande intérieure, soutenue par la progression des salaires réels, la vigueur du secteur de la construction, ainsi que par les investissements, notamment dans les infrastructures et le tourisme. Les exportations devraient également contribuer positivement à l'activité, tandis que la croissance des arrivées touristiques, bien que plus modérée, continuera de jouer un rôle moteur dans l'économie.

Graphique 3 - Une inflation contenue grâce à une politique monétaire proactive



Sources: INSTAT. FMI. calculs AFD.

Les finances publiques ont enregistré des performances notables

Depuis 2016, l'Albanie a engagé un processus de consolidation budgétaire, principalement porté par une progression continue des recettes publiques (de 24 % du PIB en 2013 à 28 % en 2024) et par l'instauration d'un cadre budgétaire rigoureux. Celui-ci repose sur des règles fiscales légalement contraignantes, telles que l'obligation de maintenir un solde primaire^[2] excédentaire dès 2024 et de garantir une diminution tendancielle du ratio de la dette publique au PIB.

Cette discipline a permis un redressement notable de la situation budgétaire albanaise depuis **2016** (déficit budgétaire de 1,6 % en moyenne entre 2016 et 2019 contre 4,2 % entre 2010 et 2015) (Graphique 4). Malgré un creusement historique en 2020, sous l'effet des mesures d'urgence déployées durant la pandémie et des besoins pour la reconstruction post-séisme (- 6,7 % du PIB), le déficit public s'est considérablement rétracté depuis. En 2023, la progression des recettes publiques ainsi que la sous-exécution des dépenses d'investissement ont permis au déficit budgétaire de diminuer fortement et de dégager un excédent primaire, un an avant l'objectif initial. Cette trajectoire s'est confirmée en 2024 : l'excédent primaire a atteint 1,4 % du PIB permettant au déficit public de diminuer à 0,7 % du PIB, un niveau bien en deçà de la prévision initialement retenue dans la loi de finances (2,4 % du PIB).

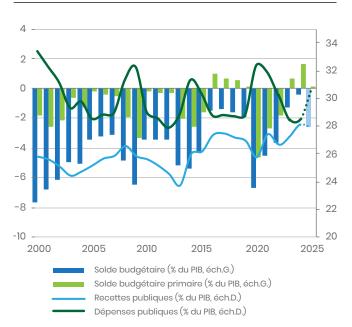
La consolidation des finances publiques s'est également appuyée sur des réformes fiscales, dont la création de nouvelles tranches d'imposition sur le revenu en 2024 et l'adoption d'une stratégie de recettes à moyen terme (Medium Term Revenue Strategy 2024–2027) visant à accroître les recettes de 2,5 points de PIB d'ici 2027.

Les performances des finances publiques devraient se maintenir à moyen terme. Le budget 2025 vise un solde primaire à l'équilibre, conformément aux prévisions du FMI, lequel anticipe un déficit budgétaire de 1,7 % du PIB. Il convient toutefois

^[2] Le solde primaire correspond à la différence entre les recettes publiques (impôts, taxes, cotisations, etc.) et les dépenses publiques hors paiement des intérêts de la dette.

de souligner que ces projections n'intègrent pas encore la majeure partie des mesures prévues dans la MTRS, dont les modalités précises de mise en œuvre demeurent, à ce stade, incertaines.

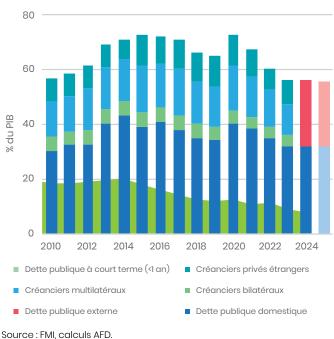
Graphique 4 - L'assainissement budgétaire dépasse les objectifs fixés par les autorités



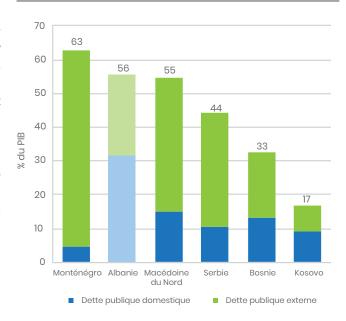
Source: FMI, calculs AFD.

Cette trajectoire favorable des finances publiques s'est également accompagnée d'une baisse marquée du ratio d'endettement public, qui est passé de 73 % du PIB en 2020 à 56 % en 2024 (Graphique 5). Cela résulte principalement de la réduction progressive du déficit public, de la hausse marquée du PIB nominal et de l'appréciation soutenue du lek face à l'euro (+24 % entre janvier 2022 et juillet 2025), qui diminue le poids de la dette libellée en devises. Cette tendance devrait se poursuivre à moyen terme. Le FMI estime que le ratio de dette publique pourrait être ramené à 50 % du PIB d'ici 2030. À l'échelle régionale, l'Albanie affiche toutefois le niveau le plus élevé d'endettement derrière le Monténégro (63 % du PIB en 2024). Néanmoins, la dette externe reste relativement contenue et a fortement reflué les dernières années (24 % du PIB en 2024 contre 36 % en 2021, niveau le plus faible des Balkans occidentaux) (Graphique 6).

Graphique 5 - La dette publique diminue à nouveau après une série de chocs



Graphique 6 - La dette est principalement détenue par des créanciers domestiques



Sources: FMI, Banque mondiale, calculs AFD.

Le profil de la dette albanaise s'est sensible-

ment amélioré. Outre le soutien continu des bailleurs officiels (multilatéraux et bilatéraux), l'État s'est principalement financé ces dernières années sur le marché domestique, tout en émettant régulièrement des titres de dette en devises sur les marchés internationaux (quatre émissions à des conditions favorables depuis 2020). Cette stratégie a permis d'allonger la maturité moyenne de la dette publique, qui a atteint 2,3 années en 2024, contre moins d'un an en 2011. La part de la dette à court terme a ainsi fortement reculé, pour représenter moins de 15 % de l'encours total, soit environ 8 % du PIB en 2024, contre plus de 20 % du PIB en 2015. Ce rééquilibrage vise à lisser le profil d'amortissement et à réduire les risques de refinancement. La présence soutenue de l'Albanie sur les marchés illustre également la confiance des investisseurs internationaux. Au cours des dernières années, les investisseurs institutionnels étrangers ont commencé à acquérir des titres souverains en monnaie locale sur le marché domestique (présence accrue depuis début 2025 où ils représenteraient selon le ministère des Finances près de la moitié des achats de titres publics), marquant une étape importante dans la diversification de la base d'investisseurs.

En parallèle, la perception du risque souverain albanais s'est améliorée. Le spread souverain [3] a poursuivi sa baisse continue et s'est établi à 238 points de base fin avril 2025, contre plus de 400 points de base fin 2022. Cette dynamique positive s'est accompagnée d'une amélioration des notations souveraines par les agences. S&P a amélioré la note albanaise à BB, tandis qu'après une amélioration en octobre 2024, Moody's a confirmé la note Ba3, en saluant les efforts de consolidation budgétaire.

Toutefois, certains facteurs de vulnérabilité persistent. La part de la dette libellée en devises étrangères reste élevée, représentant près de 50 % de l'encours en 2024, ce qui expose le pays aux fluctuations de change. Par ailleurs, le recours accru aux financements privés, domestiques et étrangers, implique une plus grande exposition aux conditions de marché et à la confiance des investisseurs.

Malgré un degré élevé d'euroïsation (47 % des dépôts et 42 % des crédits libellés en euro début 2025) qui entrave l'efficacité de la transmission de la politique monétaire et accroît le risque de change, le système financier apparaît globalement sain et **a fait preuve d'une résilience notable.** Relativement développé, il représente près de 95 % du PIB et demeure très largement dominé par des acteurs bancaires (90 % des actifs financiers du pays). Bien capitalisé (CAR de 20,2 % fin 2024), il affiche des ratios de rentabilité solides (Return On Assets de 1,9 %, Return On Equity de 18,3 %), tandis que la qualité des actifs s'est sensiblement améliorée. Le ratio de prêts non performants, qui atteignait 25 % des prêts bruts en 2014, a été ramené à 4 % depuis 2023, traduisant un assainissement du portefeuille de crédits et l'efficacité des réformes financières mises en œuvre par la BoA. Le secteur financier albanais a en effet connu d'importantes réformes structurelles centrées sur la digitalisation des services et l'alignement progressif avec le cadre réglementaire de l'Union européenne. L'adhésion à l'Espace unique de paiements en euros (SEPA) en novembre 2024 devrait réduire le coût des transactions transfrontalières, dont les premières ont été réalisées en octobre 2025. Le retrait du pays de la liste grise du GAFI en octobre 2023 illustre les avancées substantielles réalisées dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Toutefois, le secteur bancaire contribue encore modestement au financement de l'économie réelle, le crédit au secteur privé ne représentant que 31 % du PIB en 2024 (contre une moyenne de 44 % dans les Balkans occidentaux). Cela s'explique par la forte préférence des banques pour les titres souverains. L'exposition du secteur bancaire à la dette publique figure ainsi parmi les plus élevées d'Europe (24 % du PIB en 2024, contre une moyenne de 9 % dans les autres pays de la région).

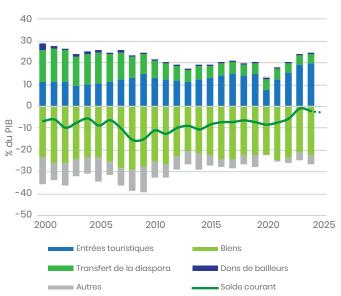
Un secteur financier sain et résilient

^[3] Le spread souverain correspond à l'écart, en points de base, entre le rendement moyen pondéré des titres de dette externe d'un pays et le rendement des titres de référence (US Treasury securities dans le cas présent) sur la même maturité.

Une amélioration tendancielle des équilibres externes

Alors que les exportations de services et les transferts de la diaspora ne suffisaient pas à combler l'important déficit commercial (15 % du PIB en moyenne entre 2015 et 2020), l'essor du secteur touristique (les entrées touristiques ont représenté 15 % du PIB en moyenne entre 2015 et 2024) et les entrées substantielles de devises liées aux transferts de la diaspora (4,1 % du PIB en 2024) ont contribué à réduire le déficit courant sur la dernière décennie (Graphique 7). Ce dernier est passé de 10 % du PIB en moyenne entre 2010 et 2020 à 4 % entre 2021 et 2024. Cette dynamique s'est particulièrement illustrée depuis 2023, année durant laquelle le déficit courant s'est considérablement résorbé (-1,2 % du PIB, contre - 5,8 % en 2022).

Graphique 7 - Une amélioration notable de la balance courante



Source: FMI, calculs AFD.

Les entrées substantielles de devises ont également permis à l'Albanie d'accumuler de conséquentes réserves depuis une vingtaine d'années. À la fin du mois de mai 2025, elles atteignaient 7,7 Mds USD (contre moins de 4 Mds USD fin 2019), soit près de 24 % du PIB. Ce niveau confortable de réserves de change permet de couvrir plus de six mois d'importations de biens et services, soit 131 % de la métrique d'adéquation calculée par le FMI.

Toutefois, cette tendance baissière ne s'est pas poursuivie en 2024, le déficit courant se creusant légèrement à 2,4 % du PIB, sous l'effet d'un ralentissement de la croissance des arrivées touristiques, d'une baisse des exportations de biens, mais aussi d'une augmentation des importations, stimulée par une demande interne dynamique et une baisse de la production domestique d'électricité. L'effet positif du tourisme sur la balance courante est par ailleurs atténué par les importations additionnelles de biens qu'il entraine (60 % des biens de consommation des touristes seraient importés). Le déficit courant devrait se stabiliser à moyen terme à 2,7%, en raison d'une hausse des importations liées aux investissements publics et une forte demande d'intrants du secteur touristique. L'étroitesse de la base exportatrice, la dépendance de l'Albanie à l'hydroélectricité, aux flux issus du tourisme et aux transferts de la diaspora rendent le solde courant particulièrement vulnérable aux chocs externes et climatiques.

2. Aux portes de l'Europe : l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne insuffle un vaste élan réformateur en Albanie

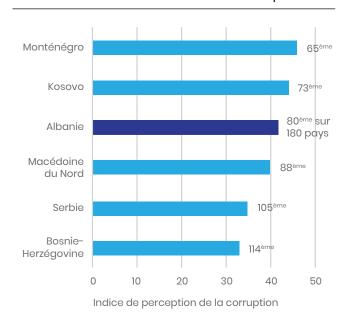
Un processus de longue haleine, qui bénéficie d'un soutien populaire et d'un fort consensus politique

Officiellement candidate à l'Union européenne depuis juin 2014, l'Albanie est engagée dans le processus d'intégration européenne depuis le début des années 2000. Membre du Conseil de l'Europe depuis 1995, de l'OTAN depuis 2009, Tirana cultive ses liens avec Bruxelles, tout en adoptant un positionnement modéré vis-à-vis de la Russie et de la Chine. La candidature du pays bénéficie d'un soutien populaire et d'un fort consensus politique. Selon le Balkan Barometer, 77 % de la population albanaise perçoit favorablement le processus d'adhésion à l'UE, le taux le plus élevé des Balkans occidentaux, en raison notamment des perspectives économiques et d'amélioration de la gouvernance.

Depuis près d'une décennie, les autorités albanaises ont engagé d'importantes réformes, dans les domaines de la justice, de la lutte contre la corruption et du système électoral, conditions préalables à l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne. Dans le secteur judiciaire, le cadre législatif est en cours d'harmonisation avec l'acquis communautaire tandis que le processus de vetting, conduit entre 2016 et 2024, a permis de réévaluer l'ensemble des juges et procureurs du pays (examen de leur patrimoine, de leurs éventuels liens avec le crime organisé...). À ce jour, près de 60 % des magistrats albanais ont été écartés de la magistrature, un assainissement inédit par son ampleur. Des lacunes persistent toutefois tant en matière de gouvernance (passation des marchés publics) que de fonctionnement du système judiciaire (lenteur des procédures, pénurie de magistrats et de personnel qualifié, incohérences jurisprudentielles...).

Parallèlement, l'Albanie a réalisé des progrès significatifs en matière de lutte contre la corruption, le pays étant désormais classé 80° sur 180 pays à l'indice de perception de la corruption de Transparency International, contre 110° en 2014 **(Graphique 8)**.

Graphique 8 - Des progrès notables réalisés en matière de lutte contre la corruption



Source: Transparency International, calculs AFD.

Créée en 2019, la Structure spéciale contre la corruption et le crime organisé (SPAK, Struktura e Posaçme Kundër Korrupsionit dhe Krimit të Organizuar), composée d'un parquet spécial et de l'Agence nationale d'investigation, constitue le principal instrument institutionnel de cette lutte. Dotée d'un mandat renforcé, la SPAK cible spécifiquement la grande corruption et les réseaux criminels, y compris au plus haut niveau de l'administration. Alors que ses moyens humains, techniques et financiers ont progressivement été renforcés, la SPAK bénéficie d'un fort soutien de la population albanaise, lui permettant d'engager des poursuites contre des personnalités politiques de premier plan, telles que l'ancien président et chef du Parti démocrate, Sali Berisha, ou encore le maire de Tirana, Erion Veliaj. Bien qu'encore incomplet, le cadre juridique pour lutter contre la

corruption est en place : la Stratégie anti-corruption 2024-2030 accorde une attention particulière au secteur immobilier, à la révision du cadastre national, à la fiscalité et aux marchés publics. Néanmoins, malgré ces avancées, la corruption demeure profondément enracinée à divers échelons de l'administration publique et de la vie économique. Selon la Commission européenne, la perception de la corruption dans le secteur public demeure élevée et constitue l'un des principaux obstacles à l'amélioration du climat des affaires.

Enfin, et malgré un fonctionnement démocratique en amélioration, le pays reste marqué par une forte polarisation politique, un contrôle parlementaire limité sur l'exécutif et une centralisation du pouvoir. L'Albanie se classe ainsi au 79° rang sur 179 pays selon l'indice de démocratie libérale V-Dem, qui la situe en "zone grise", reflet de fragilités structurelles persistantes en matière d'État de droit, de libertés civiles et de fonctionnement des institutions démocratiques. La liberté de la presse demeure fragile : Reporters sans frontières positionne d'ailleurs l'Albanie au 80° rang sur 180 pays dans son Indice mondial de la liberté de la presse. Le paysage médiatique albanais reste caractérisé par une forte concentration, dominé par un nombre limité d'acteurs privés souvent liés à des intérêts politico-économiques.

Un élan réformateur au service du processus d'adhésion à l'Union européenne

L'ensemble de ces réformes a permis l'ouverture officielle des négociations avec l'Union européenne en juillet 2022, donnant lieu à une phase de screening, examen analytique de l'acquis de l'UE, réalisée jusque fin 2023. Entre octobre 2024 et novembre 2025, l'ensemble des six clusters de négociation, regroupant les différents chapitres techniques ont été ouverts avec la Commission européenne. Les autorités albanaises ambitionnent de clôturer les négociations en 2027 (soit 35 chapitres), avec comme objectif l'adhésion à l'Union européenne en 2030 (Graphique 9). Si le calendrier reste ambitieux, il est porté par l'engagement de long terme du pays (alignement complet en matière de politique extérieure et de sécurité par exemple), une volonté des institutions européennes ainsi qu'un contexte géopolitique désormais favorable à l'élargissement. En effet, la guerre en Ukraine et le regain d'incertitude géopolitique ont ravivé l'attention portée en Europe à la question de l'élargissement, en particulier à l'égard des Balkans occidentaux.

Graphique 9 - Un calendrier ambitieux, en vue de clôturer les négociations d'adhésion d'ici 2027



Source : AFD.

Portées par cette dynamique et soutenues par une majorité parlementaire, les autorités ont engagé un vaste programme de modernisation institutionnelle visant à aligner rapidement le pays sur les standards européens (Graphique 10). Au-delà des réformes engagées en matière de justice et de gouvernance, des progrès notables ont été réalisés dans l'harmonisation du cadre législatif avec l'acquis communautaire. Le processus d'adhésion agit comme un accélérateur de réformes économiques et sectorielles, soutenues par le Plan de croissance pour les Balkans occidentaux, piloté par la Commission européenne. Ce dernier appuie les réformes structurelles prioritaires (climat des affaires, capital humain, digitalisation, transition énergétique, État de droit et justice) en mobilisant une aide financière conditionnée à des engagements concrets. Avec un potentiel total pouvant atteindre 922 M EUR sous forme de subventions et de prêts d'ici 2027. l'Albanie a déià bénéficié d'un premier décaissement de 64.5 M EUR en mars 2025, suivi d'un second de 32 M EUR en août 2025, ciblant trois projets d'infrastructures stratégiques (digitalisation et extension du réseau de transport d'électricité et réhabilitation du barrage hydroélectrique de Fierza). En matière de gouvernance économique, le pays a par ailleurs entrepris des politiques budgétaires et monétaires prudentes visant à renforcer la stabilité du cadre macroéconomique, en parallèle d'un dialogue économique avec l'UE. Le climat des affaires, encore freiné par un niveau élevé d'informalité (estimée à 33 % des emplois, hors secteur agricole, par l'INSTAT), a bénéficié de progrès significatifs, en particulier grâce à la digitalisation des services publics : environ 95 % des démarches administratives sont désormais accessibles en ligne via le portail e-Albania, positionnant le pays parmi les plus avancés des Balkans. Dans le secteur financier, les autorités sont en passe d'achever l'alignement des normes bancaires avec les standards européens (exigences de la Banque centrale européenne et de l'Autorité bancaire européenne), à travers le renforcement des ratios prudentiels et les exigences de supervision, ainsi que la poursuite de l'intégration à l'Espace unique de paiements en euros (SEPA) avec la réalisation des premières transactions transfrontalières en octobre 2025. Au-delà de sa portée institutionnelle directe, cette dynamique de réformes génère des externalités économiques significatives pour le pays, en améliorant la perception du risque par les investisseurs étrangers et en favorisant le décaissement des fonds européens et d'autres soutiens financiers internationaux.

Graphique 10 - L'Albanie a ouvert les négociations pour l'ensemble des 6 clusters



Source: Commission européenne.

Une ambition européenne confrontée à de multiples défis

L'ambition européenne de l'Albanie est confrontée à trois défis considérables : la clôture des négociations d'ici 2027, la ratification de l'adhésion du pays par les 27 et la réussite de l'adhésion.

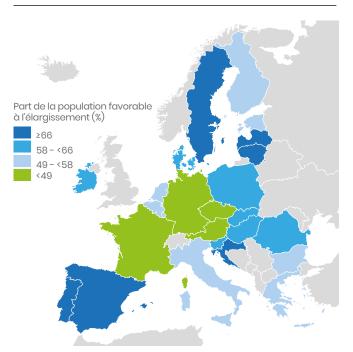
Le calendrier de clôture des négociations d'ici 2027 constitue une échéance resserrée, alors même que les capacités administratives et budgétaires du pays demeurent limitées, en dépit de l'appui technique de la Commission européenne, des bailleurs internationaux et des partenaires européens, dont l'Italie, premier partenaire commercial de l'Albanie. Le processus d'adhésion soulève d'importants défis sectoriels, notamment pour le secteur agricole, particulièrement fragmenté. Le secteur présente d'énormes besoins d'investissements pour répondre aux standards européens et faire face à la concurrence liée au marché unique. De plus, le cluster 4, relatif à l'environnement, est considéré comme l'un des plus complexes à aligner sur l'acquis communautaire. Il implique en effet des investissements considérables (traitement des eaux usées, gestion des

déchets, biodiversité...). En conséquence, le gouvernement prévoit de négocier une période de transition de dix ans après l'adhésion pour y parvenir. Plus largement, l'adhésion représente un défi de taille pour le tissu productif albanais, composé quasi intégralement de PME (99,8 % des entreprises, 82,1 % des emplois). Ces entreprises génèrent près de 80 % de la valeur ajoutée nationale, hors agriculture, mais restent peu compétitives, notamment à l'export, du fait d'un accès limité aux financements, d'un avancement technologique modeste et d'un déficit d'investissement, questionnant leur capacité à faire face à l'ouverture du marché domestique à la concurrence européenne. Si l'Albanie peut demander des phases transitoires, qui lui permettront d'allonger la période d'adaptation dans certains secteurs, leur nombre doit rester limité et elles doivent être approuvées par le Conseil européen. Cela concerne en particulier certains domaines tels que la fiscalité, l'environnement, la politique agricole commune ou encore la régulation des produits pharmaceutiques.

La ratification de l'adhésion, soumise à l'accord de l'ensemble des 27 États membres, représente également un enjeu politique sensible. D'après les enquêtes de la Commission européenne, quatre pays, l'Allemagne, l'Autriche, la France et la République tchèque se distinguent par une opinion publique majoritairement défavorable à l'élargissement, la part d'opinions négatives y dépassant celle des opinions favorables (Graphique 11). Dans ce contexte, la réticence de certains états membres vis-à-vis de l'élargissement constitue un facteur à surveiller à l'approche de plusieurs élections nationales.

La période de latence entre la clôture des négociations et l'adhésion effective soulève par ailleurs des incertitudes, notamment concernant le statut intermédiaire que pourrait occuper l'Albanie. L'hypothèse d'un statut de « membre associé » a un temps été évoquée, mais demeure juridiquement floue et suscite des réserves, en particulier en raison des limites posées par les traités européens. Au-delà des étapes juridiques et diplomatiques, la capacité du pays à absorber pleinement l'acquis communautaire et à maintenir la dynamique de réformes après la potentielle adhésion représente également un défi considérable.

Graphique 11 - Une Europe encore divisée sur la question de l'élargissement



Source: Commission européenne, cartographie AFD.

3. Un modèle de croissance fragile : l'Albanie face au défi de la convergence

Avec une croissance potentielle estimée à 3,5 % par an, le rythme de convergence de l'Albanie apparait insuffisant au regard de l'ambitieux calendrier fixé pour son adhésion à l'Union européenne. Le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat atteignait à peine 23 000 USD en 2024, niveau le plus faible des Balkans occidentaux derrière la Bosnie-Herzégovine (22 000 USD environ) et le Kosovo (près de 17 000 USD) et l'équivalent de seulement un peu plus d'un tiers de la moyenne européenne (62 000 USD environ). L'économie albanaise, désormais largement tertiarisée, repose de plus en plus sur un secteur du tourisme en plein essor, moteur de croissance, mais facteur de vulnérabilité accrue aux chocs extérieurs. À ces fragilités conjoncturelles s'ajoutent des défis structurels, parmi lesquels la stagnation de la productivité, un climat des affaires dégradé et l'ampleur de l'économie informelle, aggravés par une crise démographique qui pénalise le potentiel de croissance et accentue les tensions sur le marché du travail.

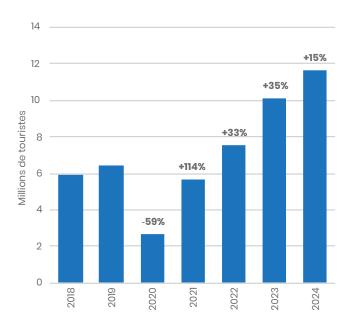
> Une dynamique de croissance dopée par l'essor du tourisme, mais vulnérable aux chocs externes

Petite économie, l'Albanie demeure faiblement diversifiée. Ses exportations de biens sont concentrées sur des produits à faible valeur ajoutée, tandis que les services représentent 55 % de la valeur ajoutée, portés en grande partie par le commerce et le secteur touristique.

Inexistant dans les années 1990 ainsi qu'au début des années 2000, principalement en raison d'infrastructures médiocres et de l'instabilité politique, le secteur touristique connait une croissance fulgurante depuis une quinzaine d'années. En 2024, les entrées de touristes ont poursuivi leur hausse (11,7 millions d'arrivées, +15 % sur un an) et se sont positionnées à un niveau deux fois plus élevé que lors de la période prépandémie (Graphique 12). Les

touristes étrangers qui visitent l'Albanie proviennent pour les trois-quarts d'Europe du Sud, en particulier d'Italie.

Graphique 12 - Le tourisme a connu une reprise fulgurante après la pandémie



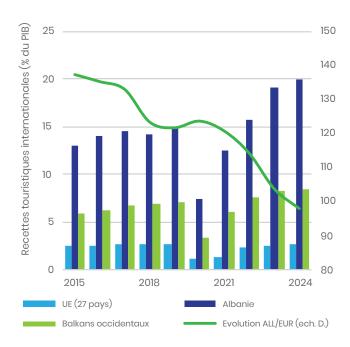
Source: INSTAT. calculs AFD.

Le secteur touristique est identifié par les autorités comme l'un des cinq secteurs stratégiques pour l'économie albanaise, avec l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, les télécommunications et les transports. Les recettes touristiques internationales représentaient près de 20 % du PIB en 2024, un niveau particulièrement élevé en comparaison avec la moyenne observée dans les Balkans occidentaux (8,5 % du PIB en 2024) et dans l'Union européenne (2,6 % du PIB). Le tourisme exerce des effets d'entraînement notables sur ses sous-secteurs, en particulier l'hôtellerie-restauration, dont la croissance annuelle moyenne a atteint plus de 19 % entre 2018 et 2024. Le tourisme constitue également un vivier important pour l'emploi (plus de 10 % des emplois directs, et plus

de 25 % de l'emploi total en tenant compte des activités connexes). Cette dynamique a été favorisée par un cadre fiscal particulièrement incitatif (TVA à 6 % au lieu de 20 %, exonération totale d'impôt sur les bénéfices pendant dix ans pour les hôtels de luxe).

Le développement rapide du tourisme présente toutefois des risques pour l'économie albanaise. Le développement du secteur souffre d'infrastructures de transport insuffisantes et se heurte à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. En l'absence de stratégie clairement définie et structurée, le secteur reste largement orienté vers un tourisme relativement bas de gamme, limitant les retombées économiques par visiteur. Le taux élevé d'informalité dans le secteur touristique réduit en outre les recettes fiscales effectivement perçues par l'État. La dépendance croissante de l'économie au tourisme accroît également la vulnérabilité de l'Albanie aux chocs extérieurs (retournement de conjoncture dans les pays émetteurs de touristes...). Par ailleurs, le tourisme exerce encore un effet d'entraînement limité sur le reste de l'économie, alors que se pose la question du sous-investissement persistant dans d'autres secteurs (secteur manufacturier, agriculture...). L'économie albanaise est ainsi exposée au risque d'une spécialisation excessive, caractéristique de la « maladie hollandaise^[4] ». Depuis 2022, l'afflux massif de devises lié à l'essor du tourisme a en effet largement contribué à une appréciation soutenue du lek (+24 % entre janvier 2022 et juillet 2025), ce qui a mécaniquement renchéri les exportations albanaises en devises étrangères (Graphique 13). Cette appréciation du taux de change pénalise directement la compétitivité-prix des secteurs exportateurs, en particulier ceux à faible valeur ajoutée. En l'absence de politiques correctrices, ce phénomène pourrait à terme fragiliser la base productive du pays et accentuer sa dépendance à un seul moteur de croissance.

Graphique 13 - Un risque de spécialisation excessive dans le secteur touristique



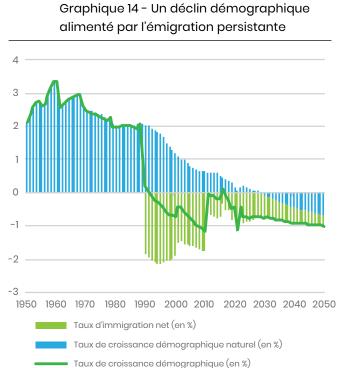
Sources: Eurostat, BoA, calculs AFD.

Des verrous structurels qui pèsent sur le modèle de croissance

L'Albanie est confrontée à une crise démographique profonde et persistante. L'ouverture des frontières, à la suite de plusieurs décennies d'isolement sous le régime d'Enver Hoxha, a déclenché au début des années 1990 un mouvement migratoire massif, principalement dirigé vers les pays voisins. Cette dynamique s'est ensuite inscrite dans la durée, alimentée notamment par une pauvreté persistante (17,3 % de la population en 2024 au seuil de 6,85 USD PPA par jour, niveau le plus élevé des Balkans), des salaires structurellement bas et un système de protection sociale peu performant. Le déclin démographique s'explique également par la baisse structurelle de la natalité (1,3 enfant par femme en 2023), associée au vieillissement rapide de la population (espérance de vie de 80 ans en 2023).

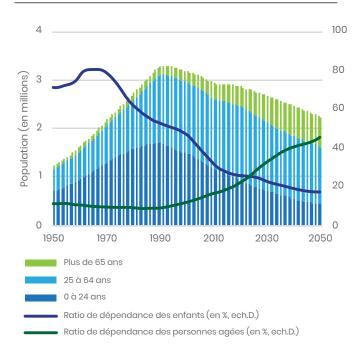
^[4] La "maladie hollandaise" désigne les effets néfastes qu'entraîne la dépendance à une rente, généralement issue du secteur extractif, sur une économie, se traduisant notamment par le déclin de l'industrie manufacturière ou de l'agriculture locales.

Depuis 1995, le pays enregistre ainsi de façon quasi continue un taux de croissance démographique négatif (Graphique 14). Selon l'INSTAT, la population résidente s'élevait à 2,4 millions d'habitants au 1er janvier 2025, soit une baisse de 14 % par rapport au recensement de 2011 et de 23 % par rapport à celui de 2001. Ces données, plus préoccupantes que les estimations des Nations unies (2,8 millions d'habitants en 2025), soulignent l'ampleur du déclin démographique. Parallèlement, la diaspora albanaise dépasse 1,2 million de personnes, soit un tiers de la population totale, l'un des taux les plus élevés au monde. Historiquement concentrée en Italie et en Grèce, la diaspora s'étend désormais vers d'autres pays, notamment l'Allemagne, qui attire une part croissante de la jeunesse qualifiée. Plus de 75 % des Albanais qui quittent leur pays sont en âge de travailler (15 à 64 ans), entrainant ainsi une conséquente baisse de la population active (-20 % depuis 2011) et accentuant les tensions sur le marché du travail. Selon les projections des Nations unies (scénario médian), la population albanaise devrait passer à 2,2 millions en 2050 (Graphique 15). L'Albanie apparaît donc, après la Bosnie-Herzégovine, comme le pays des Balkans occidentaux le plus durement touché par un déclin démographique.



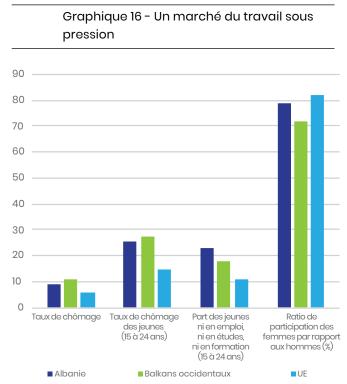
Source: Nation unies, calculs AFD.

Graphique 15 - Le ratio de dépendance des personnes âgées connait une hausse notable



Sources: Eurostat, BoA, calculs AFD

Cette hémorragie migratoire exerce une pression considérable sur le marché du travail albanais, du moins pour les plus emplois les plus qualifiés. Alors que l'émigration durable et continue des jeunes contribue à une pénurie croissante de main-d'œuvre, le marché du travail albanais est également confronté à l'inadéquation persistante entre l'offre et la demande de compétences. Cette situation reflète en grande partie les défaillances du système éducatif et de formation professionnelle. Ce décalage entre la formation et les besoins du tissu productif alimente les difficultés d'intégration des jeunes sur le marché du travail. Le phénomène est illustré par le taux particulièrement élevé de jeunes de 15 à 24 ans, ni en emploi, ni en études, ni en formation, qui atteint 23,2 %, soit plus du double de la moyenne européenne (11,1 % en 2024) (Graphique 16).



Sources: Eurostat, Banque mondiale, Instituts nationaux de statistiques, calculs AFD.

En parallèle, le taux de chômage des jeunes reste structurellement élevé, à près de 20 % début 2025, alimentant un cercle vicieux : la difficulté d'insertion encourage l'émigration, laquelle fragilise encore davantage le potentiel de croissance à moyen terme. Plus largement, malgré un recul marqué depuis la pandémie, le taux de chômage demeure structurellement élevé (8,7 % début 2025), avec des disparités persistantes selon les régions et le genre (le taux de participation des femmes au marché du travail s'élevait à 58 % début 2025 contre 70 % pour les hommes). Dans ce contexte, le développement économique repose de plus en plus sur les gains de productivité, lesquels demeurent pourtant faibles et inférieurs à ceux des pays voisins (40 000 USD PPA par travailleur contre 58 000 en moyenne dans les Balkans occidentaux). Les nouveaux emplois se concentrent majoritairement dans des secteurs à faible valeur ajoutée, tels que l'hôtellerie-restauration, tandis que l'agriculture, secteur encore peu productif, continue de capter une large part de la main-d'œuvre albanaise (35 % des emplois). Plus largement, les gains de productivité sont freinés par l'ampleur de l'informalité, l'insuffisance des infrastructures, ainsi que par des carences en matière de gouvernance. Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) constituent la colonne vertébrale de l'économie albanaise (la quasi-intégralité des entreprises et plus de 80 % des emplois), mais restent pourtant peu compétitives, notamment à l'export, du fait d'un accès limité aux financements, d'un avancement technologique modeste et d'un manque d'investissement.

Par ailleurs, dans sa forme actuelle (régime par répartition) et compte tenu de la trajectoire démographique de l'Albanie, le système public de retraite albanais subit de fortes pressions et représente un risque majeur pour les finances publiques à long terme. D'ici 2070, la proportion de personnes âgées (65 ans et plus) devrait dépasser 40 % de la population, contre seulement 17 % en 2024, tandis que la part des actifs (25-64 ans) passerait de 59 % à 49 % selon les Nations unies. À ces défis démographiques s'ajoutent les faiblesses structurelles du marché du travail (chômage persistant, part importante de travailleurs indépendants, informalité). En 2022, seulement 38 % des personnes âgées de 15 à 64 ans cotisaient effectivement au régime de retraite. Conjugué à une couverture quasi universelle des personnes âgées, cela fait craindre une augmentation soutenue des dépenses publiques dans les décennies à venir, d'autant plus que le régime des retraites demeure déficitaire malgré la réforme de 2015 (augmentation de la durée de cotisation, relèvement de l'âge de départ à la retraite...). Si le déficit reste modeste à ce stade (environ 1 % du PIB en 2022), il pourrait fortement s'aggraver à long terme. Le FMI estime que, faute de nouvelles réformes, le besoin de financement supplémentaire pourrait culminer entre 4 % et 5 % du PIB d'ici 2050 et ainsi peser lourdement sur la dette publique. Le développement de systèmes de retraite complémentaire reste très limité malgré les incitations fiscales mises en place. L'ensemble de ces éléments suggère que de nouvelles mesures d'ajustement paramétrique et structurel seront nécessaires pour assurer la soutenabilité des finances publiques à long terme.

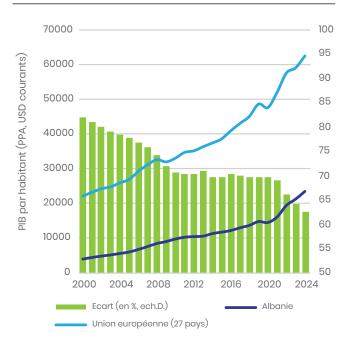
Enfin, l'environnement des affaires reste fragilisé par des carences structurelles persistantes, en particulier un déficit de gouvernance, un cadre réglementaire instable et une économie informelle de grande ampleur. L'informalité touche en particulier les travailleurs peu qualifiés et demeure très répandue dans l'agriculture, le commerce de détail, la construction ainsi que dans le tourisme, secteur en plein essor, mais historiquement exposé au travail non déclaré. Selon l'INSTAT, l'emploi informel représentait 33 % de l'emploi total hors agriculture en 2022, une proportion qui culmine à plus de 55 % en incluant le secteur agricole selon l'OIT. Plusieurs facteurs alimentent cette situation : une corruption persistante, un manque de confiance dans les institutions publiques, la complexité du système fiscal et la prévalence des paiements en espèces. Par ailleurs, les droits de propriété insuffisamment définis et protégés constituent un frein majeur à l'investissement. La numérisation du cadastre, bien qu'en cours, demeure inachevée, et les mécanismes de recours en cas de litige foncier restent limités, dissuadant les investisseurs. Ces fragilités institutionnelles et l'informalité chronique constituent ainsi un défaut structurel du modèle de croissance albanais, limitant son potentiel de développement à long terme.

> Les défis de la convergence : quels enseignements tirer des élargissements récents ?

Malgré les fragilités persistantes de son modèle de croissance, l'Albanie a enregistré depuis le début des années 2000 une amélioration significative du niveau de vie de sa population. Entre 2000 et 2024, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat a été multiplié par six, reflet à la fois d'une stabilisation macroéconomique progressive et d'une dynamique de croissance soutenue. L'Albanie a ainsi accédé au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) en 2012. Parallèlement, elle est parvenue à réduire sensiblement son retard vis-à-vis de l'Union européenne : entre 2000 et 2024, l'écart de PIB par habitant avec la moyenne de l'UE

s'est contracté de plus de 20 points de pourcentage (Graphique 17). L'écart de niveau de vie reste toutefois très important. En 2024, le PIB par habitant albanais atteignait 38 % de la moyenne de l'UE, contre 18 % en 2000.

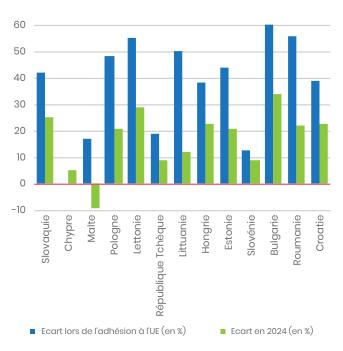
Graphique 17 - Une réduction de l'écart de niveau de vie avec l'Union européenne



Sources : Banque mondiale, calculs AFD.

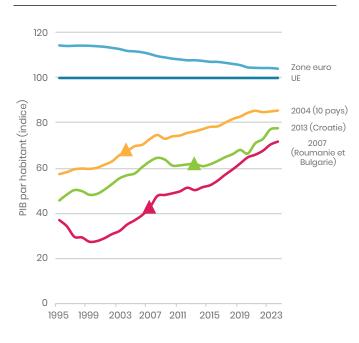
Afin de mettre en perspective la dynamique de convergence de l'Albanie, il est pertinent d'examiner celle des pays ayant précédemment accédé à l'Union européenne lors des élargissements de 2004 (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie), 2007 (Bulgarie, Roumanie) et 2013 (Croatie). Depuis 2000, les pays d'Europe centrale et orientale (PECO [5]) ainsi que Malte et Chypre ont connu un net rattrapage économique (Graphique 18). Alors qu'en 2000, huit des treize nouveaux membres affichaient un PIB par habitant inférieur de moitié à la moyenne européenne, ils n'étaient plus que deux en 2024 à se situer plus de 25 % en deçà de cette moyenne: la Bulgarie, dont le revenu par habitant reste inférieur de 34 % à la moyenne européenne et la Lettonie, où il demeure inférieur de 29 %. Cette convergence s'explique par un double mouvement : d'une part, une progression rapide du PIB par habitant des nouveaux entrants, qui a permis de réduire significativement leur écart avec la moyenne européenne ; d'autre part, un léger tassement de la croissance de certains membres historiques, notamment des pays de la zone euro, qui représentaient 104 % du PIB par habitant moyen de l'UE en 2024 contre 112 % en 2004 (Graphique 19).

Graphique 18 - Une importante réduction de l'écart de PIB par habitant par rapport à l'UE



Sources: Eurostat, calculs AFD.

Graphique 19 - Un double mouvement de convergence



Sources: Eurostat, calculs AFD.

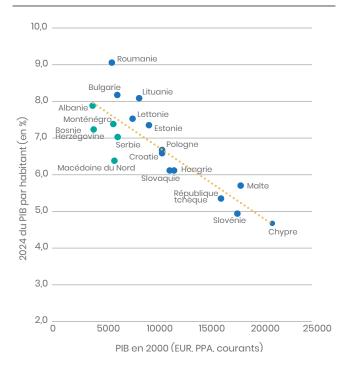
Le rattrapage des PECO s'est largement amorcé durant la décennie précédant leur entrée dans l'Union. Entre 1991 et 2003, la croissance de leur PIB par habitant (TCAM de 3,3 % en moyenne sur la période) a largement dépassé celle des autres pays issus du bloc de l'Est membres de la Communauté des États indépendants (TCAM de -0,6 % en moyenne). Cette accélération s'explique à la fois par la transition vers l'économie de marché, par les perspectives d'adhésion à l'Union européenne et par un fort soutien financier international, jouant un rôle stabilisateur. Après 2004, l'accès aux fonds structurels et aux investissements étrangers a également fortement accéléré la convergence. L'intégration de l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie dans les chaînes de valeur européennes a également engendré d'importants flux d'investissements extérieurs. Selon le scénario contrefactuel présenté par l'Union européenne, l'adhésion de ces pays aurait suscité une croissance du PIB par habitant de 27 %, comparativement à un scénario sans accession.

^[5] Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, République tchèque

La dynamique de convergence des pays d'Europe centrale et orientale confirme par ailleurs l'hypothèse selon laquelle plus le niveau de développement initial est faible, plus la croissance tend à être rapide (β-convergence) (Graphique 20). Les pays dont le niveau de PIB par habitant était le plus faible au moment de leur adhésion, tels que la Roumanie, la Bulgarie ou la Lituanie, ont ainsi enregistré les rattrapages les plus spectaculaires. Une tendance analogue se dessine dans les Balkans occidentaux (Gashi et Avdulaj (2024)). L'Albanie illustre particulièrement bien cette dynamique : avec un taux de croissance annuel moyen de 7,9 % de son PIB par habitant entre 2000 et 2024, elle est parvenue à réduire sensiblement son retard vis-à-vis de l'Union européenne (baisse de l'écart de PIB par habitant avec la moyenne de l'UE de 20 points de pourcentage sur la période). Ce rattrapage s'est toutefois concentré avant la crise financière mondiale de 2008. Grâce à cette dynamique, le PIB par habitant albanais (PPA, USD courants) se situait en 2024 à un niveau légèrement inférieur à celui de la Roumanie et de la Bulgarie au moment de leur adhésion en 2007 (Graphique 21).

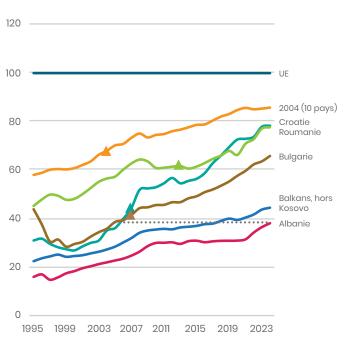
Alors que les années 2000 ont offert un contexte relativement favorable, l'environnement actuel apparaît toutefois sensiblement moins propice : l'élan lié à la transition vers l'économie de marché semble s'être essoufflé, la croissance mondiale ralentit tandis que le processus d'adhésion des Balkans occidentaux se révèle à la fois plus long et plus graduel. Selon la BERD (2024), l'alignement des Balkans occidentaux sur le niveau de vie moyen de l'Union européenne pourrait ainsi n'intervenir qu'entre 2045 et 2093, en fonction des scénarios retenus. Dans ce contexte, le Plan de croissance pour les Balkans occidentaux et le processus d'adhésion à l'UE constituent de potentiels catalyseurs en Albanie. Selon les réformes mises en œuvre, ceux-ci permettraient de plus que doubler la vitesse de convergence au cours des dix à quinze prochaines années, selon le FMI. Les gains de revenu par habitant pourraient alors dépasser 30 % à cet horizon, offrant une perspective de rattrapage sensiblement plus rapide que celle observée jusqu'ici.

Graphique 20 - Plus le PIB par habitant initial est faible, plus la croissance est rapide



Sources : Banque mondiale, calculs AFD.

Graphique 21 - Un niveau comparable à la Bulgarie et de la Roumanie avant leur adhésion



Sources : Banque mondiale, calculs AFD.

Références bibliographiques

Bank of Albania. (2024). Financial stability report – First half 2024.

Banque mondiale. (2020). Albania: Pension policy challenges in 2020.

Commission européenne. (2024). Rapport 2024 sur l'Albanie (SWD(2024) 628 final). Direction générale de la politique de voisinage et des négociations d'élargissement.

Fonds monétaire international. (2025). Albania: Staff report for the 2024 Article IV consultation (IMF Country Report No. 25/20).

Freedom House. (2024). Albania: Nations in Transit 2024.

Gashi, S., & Avdulaj, J. (2024). Economic convergence of the Balkan countries towards the European Union [Special issue]. *Journal of Governance & Regulation, 13*(1), 471–479.

European Bank for Reconstruction and Development. (2024). Can the Western Balkans converge towards EU living standards?

Institut des Statistiques d'Albanie. (2024). Albanian population and housing census 2023.

Institut de Sécurité sociale d'Albanie. (2025). Résumé statistique 2024.

Institut V-Dem (Varieties of Democracy Institute). (2025). Democracy Report 2025: Democracy Winning and Losing at the Ballot. Université de Göteborg. Lien

Johnston, R. B., Nagy, P. M., Pepper, R., Mecagni, M., Sahay, R., Bléjer, M. I., & Hides, R. J. (1992). Albania: From isolation toward reform (IMF Occasional Paper No. 7). International Monetary Fund.

Ministry of Finance of Albania. (2025). Eurobond prospectus 2025.

Regional Cooperation Council. (2024). Balkan Barometer 2024 – Public opinion survey.

Rossi, I., Record, R., & Sidarenka, M. (2025). Western Balkans regular economic report: Adapting for sustainable growth (No. 27, Spring 2025). World Bank Group.

Liste des graphiques

Graphique 1- Une croissance dynamique à l'échelle du continent et des Balkans

Graphique 2- L'activité est portée par la consommation privée et l'investissement

Graphique 3 - Une inflation contenue grâce à une politique monétaire proactive

Graphique 4 - L'assainissement budgétaire dépasse les objectifs fixés par les autorités

Graphique 5 - La dette publique diminue à nouveau après une série de chocs

Graphique 6 – La dette est principalement détenue par des créanciers domestiques

Graphique 7 – Une amélioration notable de la balance courante

Graphique 8 – Des progrès notables réalisés en matière de lutte contre la corruption

Graphique 9 – Un calendrier ambitieux, en vue de clôturer les négociations d'adhésion d'ici 2027

Graphique 10 – L'Albanie a ouvert les négociations pour 5 des 6 clusters

Graphique 11 – Une Europe encore divisée sur la question de l'élargissement

Graphique 12 – Le tourisme a connu une reprise fulgurante après la pandémie

Graphique 13 – Un risque de spécialisation excessive dans le secteur touristique

Graphique 14 – Un déclin démographique alimenté par l'émigration persistante

Graphique 15 – Le ratio de dépendance des personnes âgées connait une hausse notable

Graphique 16 – Un marché du travail sous pression

Graphique 17 – Une réduction de l'écart de niveau de vie avec l'Union européenne

Graphique 18 – Une importante réduction de l'écart de PIB par habitant par rapport à l'UE

Graphique 19 - Un double mouvement de convergence

Graphique 20 - Plus le PIB par habitant initial est faible, plus la croissance est rapide

Graphique 21 – Un niveau comparable à la Bulgarie et de la Roumanie avant leur adhésion

Agence française de développement 5, rue Roland Barthes 75012 Paris I France www.afd.fr

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Avec un catalogue de plus de 1000 titres et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Pour un monde en commun.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

Directeur de publication Rémy Rioux Directeur de la rédaction Thomas Mélonio Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils Conception et réalisation eDeo-design.com Date de fin de rédaction : 28/08/25

Crédits et autorisations

Licence Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/



Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2025 **ISSN** 2116-4363 Imprimé par le service de reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications des Éditions Agence française de développement : editions.afd.fr